

Table 1

Marche et Place Jean Sorrel

Pendant la marche

1. Attention portée à la qualité différentielle des deux passages empruntés. Qualité d'entrée dans la ville sur le passage du palais avec redent sur l'avenue Gambetta, placette d'angle intermédiaire et petite fontaine, motifs de pavés blancs lumineux et pavage ancien qui invitent à passer, appel lumineux de l'autre côté qui fait que l'on oublie l'état un peu vétuste du passage proprement dit. En comparaison le passage Sorrel est peu avenant et dégradé, mais le premier peut faire référence pour une réhabilitation simple du second.

2. Attention particulière pour quelques-uns à la qualité de la petite rue (des Remparts) qui longe l'ilot Gambetta : avec la séquence étroite, la séquence élargie et végétale au niveau de la Place Sorrel et l'arrivée sur « la Place des Carmes qui n'est pas une place et qui a perdu tout caractère ». Certains se focalisent sur l'insécurité de cette ruelle (passage automobile à double sens) et plaident pour sa piétonisation officielle, d'autres rappellent la nécessité et la commodité de ce double sens pour faciliter la fluidité des entrées et sorties du parking (schéma à venir).

3. Remarques sur la grande rue. Le traitement de sol est mal vécu et jugé laid – pas tant le bitume (même si certains regrettent le pavage d'antan) que les motifs en losange de couleur qui ont mal vieilli. Faut-il ou peut-on le reprendre ?

Une proposition de démolition du 44 Grande rue pour en faire une micro-placette latérale, génère un débat intéressant sur le besoin de repenser l'espace commerçant et resserré de la grande rue dans toute sa longueur. Le cheminement est rythmé latéralement, d'une part par les ruelles ou passages latéraux, d'autre part par une suite de placettes, redents ou jardins qui constituent potentiellement autant de respirations latérales et d'espaces publics de pause dont les échelles et les ambiances et les usages doivent être diversifiés (Les jardins du petit prince, la Place Lacombe-Maloc, la Place des Carmes et le 44, Place Jean Vinay, Place de l'Eglise). La Place Sorrel doit être aussi conçue comme l'un de ces espaces publics de respiration, en retrait (peut-être au même titre que la place du général de Gaulle ou d'autres dans le centre ville) (transcription graphique à venir).

Après la marche, Bilan des tables

« **La place** ». Tout le monde partage le sentiment de refuge, d'intimité, de secret de cet espace encadré mais ouvert. Et tout le monde partage l'idée que c'est ce caractère qu'il s'agit de préserver avec les projets à venir. Est-ce plutôt l'esprit de la place, de la cour, du square ou du jardin ? Les échanges hésitent entre ces différentes appellations. Comment préserver ce caractère d'intimité conviviale et de polysémie d'ambiance ? Une crainte sur la fréquentation, le côté dépotoir ou urinoir, pour hommes et pour chiens, le retour des marginaux ou du tapage nocturne, etc. La réglementation coercitive ou le contrôle policier ne semblent ni possibles ni souhaitables. L'enjeu est sans doute d'assurer **un minimum de diversification d'usages** (l'ouverture du passage côté Gambetta, un traitement de sol partiel pour faciliter ce nouveau passage piéton, des bancs pour se poser sous les arbres, une terrasse pour prendre un café, ...). C'est le seul moyen de réintroduire un minimum de contrôle social sur la fréquentation du lieu.

« **Le parking** ». L'opposition entre ceux pour qui cette place doit rester un parking et les autres, partisans à des degrés divers d'une réappropriation, reste farouche. La discussion conduit à dépasser cette contradiction apparente et à dégager trois mots d'ordre pour la conception :

- préserver des places (tout le monde s'accorde sur cette nécessité) mais en moduler le nombre ou la fonction (et les avis divergent),

- diversifier leurs statuts (commerçants, résidents, clients... dispositifs de macaron ou autre)
- diversifier les durées de stationnement autorisées (dépose minute, 30 min, zone bleue, ...)
- introduire des places vélos (et/ou trottinettes) en nombre conséquent

« **Le passage** ». « Pour qu'il soit respecté, il faut qu'il soit respectable ». L'hypothèse d'une continuité avec un nouveau passage traversant l'îlot Gambetta en direction de la gare à l'occasion de sa réhabilitation paraît évidente. La restauration même minimale du passage Sorrel actuel doit être pensée par rapport à cette perspective. L'enjeu pour le requalifier paraît d'associer la notion de passage à une disposition judicieuse et conjointe de 5 types d'aménités qui font défaut : la partie couverte, la poubelle, la toilette publique, le banc et l'arbre (5 éléments pour garantir justement une "respectabilité").

« **Les sols et les murs** ». Parler de "dégrapage" (suppression du goudron pour retrouver une porosité des sols), de "repavage" (en référence aux motifs au sol de l'accès sud au passage du Palais) ne signifie pas qu'il faille déminéraliser ou repaver l'ensemble de la Place, mais que ce sont des actions qui, partiellement, permettent de requalifier et d'articuler des sous-espaces pour redonner une qualité d'ambiance à l'ensemble. A été par exemple en conclusion discutée la possibilité de reconquérir la frange Est de la place Jean Sorrel par la suppression de cinq ou six places de voiture, la remise en terre de la petite bande de trottoir goudronné le long du grand mur Est (avec la possibilité d'une bande jardinée linéaire cadrant l'espace aux bons soins des habitants), le dégagement de l'autre côté d'une bande en pleine terre beaucoup plus généreuse sous les frondaisons reliant et libérant le système racinaire des 4 ou 5 arbres majeurs menacés (de marquer cette limite par un muret siège, de poser deux ou trois poubelles aux endroits stratégiques de sortie de passage, d'entrée dans la zone parking, ou de bancs, etc.).

« **Un projet poupées russes** ». C'est le mot clé de la fin, un plaidoyer pour faire comprendre à tout le monde que l'enjeu n'est pas de décider de tout à l'avance, mais de procéder par étapes, de manière itérative, en tirant parti des enseignements qu'une première réalisation permet de tirer sur l'évolution des comportements, en réinventant des manières de faire parler les gens et les lieux à mesure que les réalisations se font, mais en ayant une vision de la transformation à long terme.

Exemple : une action pionnière, simple et peu onéreuse, peut être pensée comme la première brique (correctement réalisée) d'un projet à long terme et non comme un aménagement de mauvaise qualité parce qu'a priori décrété provisoire (c-à-d. destiné à être supprimé).